MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°182– JUIN/JUILLET 2024



LE MOT DU MAIRE

Le 21 juin dernier, Philippe Lévêque nous quittait au terme d'une longue maladie contre laquelle il a lutté avec force et courage, entouré de ses proches. Adjoint de 1989 à 1995, puis Maire de 1995 à 2020, très engagé pour sa commune, il a également œuvré à la création de la Communauté de Communes des Deux Fleuves.

Il a durablement marqué la vie locale de son empreinte et a fait de notre village ce qu'il est aujourd'hui. Le village tout entier restera à jamais le plus beau témoignage de son dévouement. Où que votre regard se pose à Marolles, vous trouverez immanquablement une marque de son engagement pour la commune.

Trente et une années au service d'autrui dont vingt-cinq en tant que Maire. Une bien belle preuve de son amour pour Marolles. Ne comptant pas son temps, il aura conduit ses équipes à réaliser des projets de grande ampleur dont nous pouvons encore profiter aujourd'hui : le gymnase, le foyer rural, la place du monument, le jardin des îles, les ateliers municipaux, la rénovation de la Poste et de l'église, l'enfouissement des réseaux et la construction de la nouvelle cantine. Tout ceci, nous devons lui en être reconnaissants.

Le conseil Municipal et les agents communaux se joignent à moi pour renouveler notre soutien et nos condoléances à la famille.

Le Maire
Julien POIREAU



Conseil municipal : p 2



Animations : p 9



Manifestations : p 16

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 4 juillet 2024

Adoption des zonages d'accélération des énergies renouvelables

Après avoir entendu le rapport de M. Le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE les zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables, telles qu'annexées à la présente délibération ;

RAPPELLE que l'énergie éolienne, la chaleur renouvelable et le biogaz ne présentent pas de potentiel réaliste sur le périmètre communal ;

AUTORISE le maire à transmettre ces informations au référent préfectoral.

SITCOME : Modification des statuts

Aux termes de l'article L. 5211-20, le conseil municipal de chaque commune adhérente dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée.

En conséquence, il est proposé :

d'adopter la modification des statuts, proposée et votée par le comité syndical lors de sa réunion du 15 avril 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité ADOPTE la modification des statuts du SITCOME.

Décisions modificatives n°1

M le Maire propose au conseil municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes au budget de l'exercice 2024 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE cette décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2024

Informations - Remarques diverses

- Modification du planning du bureau de vote pour le second tour des élections législatives. Rappel sur les étapes des opérations de vote
- Remarques de conseillers sur le manque d'entretien de certains chemins ruraux et de certaines rues
- Point sur la recherche d'un médecin généraliste, une proposition est lancée pour l'embauche d'un médecin salarié de la commune.
- La fresque réalisée dans le cadre de l'exposition de l'association ATRIUM sera installée dans la salle des fêtes.
- Le feu d'artifice au 14 juillet n'aura pas lieu suite à un arrêté préfectoral.
- Dans le cadre de la modification du PLU, l'enquête publique aura lieu du 26 août 2024 au 27 septembre 2024.
- Proposition de la création d'un parc canin.
- Le transformateur à St Donain a été démoli.
- Fermeture des commerces

Date de fermetures :

Boulangerie du 11 août au 02 septembre

Epicerie du 29 juillet au 02 septembre

Pizzeria Le Caraïbe du 27 juillet au 27 août

Kebab Le Royal du 20 juillet au 27 août

Pas de fermeture prévue pour le bureau de poste et la pharmacie

Un dépôt de pains sera mis en place à la Maison pour Tous par la mairie.

Prochain conseil municipal le 12 septembre 2024

TRAVAUX RÉALISÉS

Par la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM)




- Réalisation d'un passage piétons matérialisé entre le chemin de la Vigne et la rue Neuve pour traverser la rue Grande. Cet équipement réclamé depuis plusieurs années par les riverains voit enfin le jour suite aux demandes répétées de la municipalité.




- Gravillonnage du chemin des Iles entre la rue du Bois Moine et la rue de l'Eglise. La couleur choisie est du plus bel effet.




- Pose de ralentisseurs route de Bray. Suite aux réunions de quartier, il était ressorti une demande pour réduire la vitesse dans nos rues principales. A titre expérimental, la communauté de communes a installé des coussins berlinois qui permettront, espérons-le, de réduire la vitesse des véhicules sur cet axe fréquenté à l'est du village.

Par le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM)




- Démolition du vieux transformateur de Saint-Donain mettant un point final aux opérations d'enfouissement des réseaux au Parc de Saint-Donain.




- Mise en peinture de deux postes électriques : celui de Saint-Donain et celui situé à l'extrémité de la route de Bray.

Rappelons que le syndicat procède à la remise en peinture de deux postes par commune et par an sur demande de la municipalité.

Malheureusement, à peine 8 jours après cette remise en peinture, une affiche électorale a recouvert la porte de celui de la route de Bray. Rappelons que les affiches électorales ne doivent être posées que sur les panneaux réservés à cet effet.

Par ailleurs, deux postes peints il y a quelques années sont recouverts de tags et de graffitis. Il faut savoir que le SDESM n'enlève pas les tags et que leur effacement est à la charge de la commune. Il est donc regrettable que des individus en mal d'occupation s'adonnent à ce genre de distraction coûteuse pour le contribuable.




FERMETURE ESTIVALE

Vacances dans les commerces Marollais

Même si le temps ne nous l'annonce pas, les grandes vacances sont arrivées. Pour les enfants mais pour les commerçants aussi !

Voici donc ci-dessous, les dates qu'ils nous ont communiquées les concernant :

- la boulangerie - pâtisserie - salon de thé « Aux douceurs Marollaises » ferme du dimanche 11 août à 13hoo au lundi 2 septembre au matin.
- l'épicerie « Spar » ferme du samedi 27 juillet au soir au lundi 2 septembre au matin.
- le restaurant « Le Royal » ferme du samedi 20 juillet au soir au lundi 26 août à midi.
- le restaurant pizzeria « Le Caraïbe » ferme du samedi 27 juillet au soir au mardi 27 août à midi.
- le salon de coiffure « Atelier Mingot » ferme du samedi 20 juillet au soir ou jeudi 22 août au matin.
- le cabinet de d'esthétique « Atelier Mingot » ferme du samedi 3 août au soir au jeudi 22 août au matin.
- le salon de coiffure « Studio coif » reste ouvert tout l'été sauf les samedis 3, 10 et 17 août.

Ne ferment pas :

- le bureau de Tabac-Presse
- la Pharmacie
- la Poste. Le facteur guichetier sera en congés du samedi 27 juillet à 13hoo au mardi 20 août au matin et devrait normalement être remplacé.

Comme depuis maintenant deux ans, notre municipalité assurera un service minimum de vente de pains et de viennoiseries à la maison pour tous, du lundi 12 août au vendredi 30 août 2024 sur inscription préalable. Les horaires et modalités vous seront communiqués ultérieurement

Bonnes vacances à tous…

FÊTE DE LA MUSIQUE

FOXX en concert

La fête de la musique a eu lieu le samedi 22 juin, à partir de 19h avec les démonstrations de danse des associations « Elan Sportif » et « Danse aux deux fleuves». Ensuite à 20h45 c'est le groupe FOXX qui a pris le relais en interprétant les plus grands classiques du rock des années 1970 et 1980.

Nous avons eu également une offre variée de restauration sur place, avec Ti Lion Traiteur (Samoussas, accras,..), Chez Léo (paninis, hot-dog,…) et Coco crêpes (glaces, crêpes, gaufres,…)


Elan Sportif


Danse aux deux fleuves









MODIFICATION DU PLU

L'enquête publique relative à la modification du PLU de Marolles sur seine se déroulera du lundi 26 août 2024 au vendredi 27 septembre 2024.

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie les:

- lundi 26 août 2024 de 9 heures à 12 heures

-samedi 21 septembre 2024 de 9 heures à 12 heures

-vendredi 27 septembre 2024 de 9 heures à 12 heures

Le dossier sera consultable en mairie aux horaires d'ouverture habituels durant toute la période de l'enquête.

TRAVAUX A VENIR

Réaménagement de la place

Avec une fréquentation de plus en plus importante de nos commerces et professions libérales et malgré la présence du parking Saint Georges, la circulation sur la place devient de plus en plus problématique.

Aussi, la municipalité a t-elle pris la décision de supprimer la circulation automobile le long des commerces existants. Rappelons que cette voie avait été créée pour desservir les pompes à essence qui n'existent dorénavant plus. Ainsi, le confort et la sécurité des piétons en sortira renforcée.

A cette occasion, deux places 'handicapés" vont être créées: l'une à l'entrée de la ruelle du Carrefour et l'autre à proximité du bureau de tabac à l'emplacement du débouché de la voie actuelle.

La place et la rue Saint- Georges qui la traverse vont passer en zone de rencontre limitée à 20 kilomètres/heure du cabinet médical à la route de Noslong. Les places de stationnement vont être redessinées et des chasse roues installés. Un panneau stop sera posé à la sortie du parking Saint-Georges.

Nous sommes conscients que les habitudes de certains vont être changées mais notre place doit devenir apaisée et rester un lieu convivial de rencontre.

UNE ZONE DE RENCONTRE

C'est un endroit où aucun utilisateur de la chaussée ne prend le pas sur l'autre qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste et où la circulation automobile est limitée à 20 kilomètres à l'heure.

Nous comptons sur le civisme de chacun et rappelons que la marche à pied ou la pratique du vélo sont excellentes pour la santé.



SUPPORT A VÉLOS

Nous avions il y a quelques mois posé un support à vélos sous l'arbre, face au bureau de tabac. Malheureusement, peu de temps après, un automobiliste certainement trop pressé l'a plié en se garant à cet endroit non prévu à cet effet.

Il vient d'être réinstallé par les services techniques de la commune.

Cyclistes, utilisez le pour garer votre vélo quand vous venez faire vos courses.



MAROLLES AU FIL DES RUES

La Rue Grande débouche sur la Place



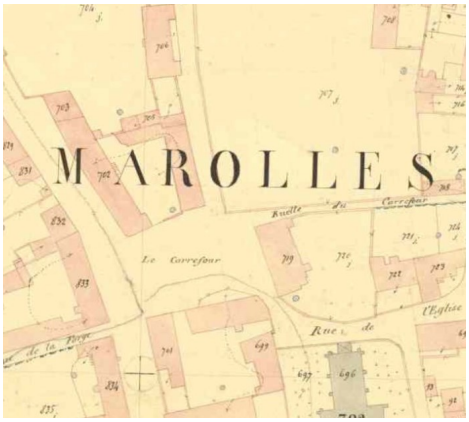
Dans notre précédente édition, nous terminions cette section de la Rue Grande par les commerces qui l'animent.

Il en manquait quelques-uns de création plus récente, notamment les épiceries : le magasin Félix Potin devenu Spar et les Coop ainsi que le salon de coiffure « Soficoif » devenu « Studio Coif ».

Mais en face, il y avait surtout le monumental immeuble de la Croix Verte regroupant l'auberge avec ses chambres, sa salle de billard et sa remise et à l'angle de la place une mercerie-rouennerie, devenue depuis bureau de tabacs-journaux-jeux. Son emplacement stratégique lui a valu dès le début du XXème siècle, l'installation d'une pompe à essence qui sera, durant la seconde guerre mondiale déplacée à côté de l'entrée de la remise, comme nous l'avons connue il y a encore une quinzaine d'années.







Et voici la place qui constitue depuis toujours le coeur vivant du village. La première partie est la place ancestrale du bourg et porte simplement le nom de Carrefour, comme nous le constatons sur le cadastre napoléonien.

Au fonds de celle-ci se trouve la deuxième auberge de notre commune : Le Lion D'Or qui est devenue depuis le restaurant pizzeria « Le Caraïbe »





En 2000, la place vient d'être refaite.
Il y a toujours les pompes à essence à côté du porche.

A la place de l'immeuble dénommé « Cœur de Village » où ont pris place un salon de coiffure et un cabinet d'esthétique, se trouvait une grande bâtisse sans fenêtre en bas qui était une annexe de la Croix Verte et qui fût bâtie à la fin du XIXème siècle. Une inscription « Bal » en lettre rouge figurait en haut du mur du premier étage.

La grande salle du premier étage servait pour de nombreuses manifestations en plus des bals organisés par le propriétaire. Elle était équipée d'une scène, d'un dessous de scène et de décors. S'y déroulait la distribution des prix en fin d'année scolaire. Au début de cette manifestation, tout le monde chantait la Marseillaise et à la fin de la distribution, le chant du Départ. Dans la première moitié du XXème siècle, y passait deux fois par an le cinéma ambulant. Dans les années 1930, les films étaient muets et en noir et blanc. Aussi, un commentateur expliquait le déroulement de l'action et un pianiste comblait les parties hors commentaires. Généralement, il y avait deux films, un petit film comique suivi d'un film principal. Cette attraction disparut juste avant la seconde guerre mondiale lorsque Montereau fut équipé de deux salles : le Majestic et le Printania.

Cette place a donc toujours été le lieu de toutes les animations. Au XIXème siècle, il y avait deux fêtes patronales : l'une à la mi-mai et la seconde à la mi- septembre avec manèges, stands de tirs ou d'adresse et loterie. Parfois, s'y adjoignaient des courses cyclistes, des défilés burlesques, des corsos fleuris…





En 1980, Mrs Moulin et Bègue prêts à remettre les trophées lors de la course cycliste devant la pompe à essence

Ce n'est qu'en 1900 que notre place doublera de volume avec la création d'une place enherbée entre l'église et la Rue Grande.

Mais c'est une autre histoire dont nous parlerons dans notre prochaine édition.

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

AIDE AUX DEVOIRS

Recherche bénévoles

Pour la rentrée, l'aide aux devoirs de Marolles-sur-Seine recherche des bénévoles pour aider les élèves de l'école élémentaire les mardis et/ou jeudis de 17h à 18h.

Renseignements en mairie au 01.64.31.32.56.



LES AMIS DE L'ÉCOLE

ATTENTION Association en Danger !!

Le samedi 15 Juin 2024, nous avons clôturé l'année scolaire par notre traditionnelle Kermesse qui a eu un franc succès avec une météo incertaine.

Les enfants de l'école maternelle nous ont proposé de beaux spectacles de danse. Grâce à l'implication des maîtresses, ATSEM et AESH se fut une réussite.

Ensuite, les enfants de l'école élémentaire nous ont fait profiter d'une magnifique chorale, nous remercions l'équipe enseignante pour ce moment très agréable.

Après les spectacles, les bénévoles de l'association ont ouvert les divers stands ainsi que la buvette qui a permis à tous de se restaurer grâce aux délicieux gâteaux offerts par les familles. Cette année 2 nouveaux jeux ont fait leur apparition le Fakir et la balle dans le seau.

Le concours des meilleurs vendeurs de carnet de tombola ont récompensé en maternelle Soana Piccirillo et en élémentaire Nelya Roblet ex aequo avec Maéva Boussaha.

Après avoir cumulé les points nécessaires à l'achat de leur pistolet à eau, les enfants, comme chaque année, ont improvisé une bataille d'eau.

L'Association des Amis de l'Ecole remercie chaleureusement les bénévoles, les équipes enseignantes des deux écoles, la Mairie de Marolles S/Seine ainsi que les services techniques sans qui la Kermesse ne pourrait pas avoir lieu.

Également un grand merci à tous nos partenaires pour leurs dons

Nous remercions aussi tous les enfants, c'est pour eux que nous œuvrons tout au long de l'année et ils nous le rendent au centuple par leur sourire et la spontanéité qui les caractérisent.












Cette année, plusieurs membres de l'association vont démissionner et si à la rentrée de septembre personne ne se présente l'association risque d'être dissoute.

Je vous rappelle que grâce à l'association vos enfants reçoivent un cadeau pour noël, font des sorties scolaires….

Nous espérons vous retrouver nombreux dès le dimanche 8 septembre 2024 pour le forum des Associations.

Bonnes vacances à tous !

Le Bureau

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des Fêtes recherche un volontaire en service civique !

Festivités du dimanche 14 juillet

Comme tous les ans, la brocante du 14 juillet s'est déroulée dans la grande rue. Plus de 100 exposants ont répondu présents. Les visiteurs ont pu profiter d'une météo clémente.

Le soir, un repas « Paëlla » a réuni 90 personnes avant le défilé des lampions. Les jongleurs de feu ont ébloui ensuite les spectateurs, puis place au bal sur la place du carrefour animé par Xavier.








Recrutement d'un volontaire en service civique

Le Comité des Fêtes souhaite organiser en mai 2025 une rencontre inter-village sur le principe du célèbre jeu télévisé Intervilles. Pour nous aider dans son organisation, nous recherchons un volontaire en service civique de septembre 2024 à mai 2025 à raison de 24h par semaine rémunérées, en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement.

Pour tous renseignements sur cette mission, vous pouvez nous contacter par mail ou directement sur le site de la Ligue de l'enseignement (mission.associative@laligue77.org – 01.77.68.19.25).

Prochaines manifestations :

Samedi 5 octobre : Soirée dansante Moules-Frites avec karaoké durant le repas

Vendredi 22 novembre : Apéritif dinatoire spécial Beaujolais Nouveau

Dimanche 24 novembre : Concours de belote

Samedi 30 novembre : Noël des enfants

Dimanche 1er décembre : Marché de Noël

Mardi 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre

Vous trouverez tous les renseignements sur notre page Facebook : Comité des Fêtes de Marolles sur Seine.

A bientôt

L'équipe du Comité des Fêtes

A.S.MAROLLES

Fin de saison chargée et informations saison 2024-2025



Après les enfants de l'école maternelle, ce sont ceux de l'école élémentaire qui ont participé aux épreuves olympiques et paralympiques organisées conjointement par l'AS Marolles et les enseignants.

Pour cela, des activités ont été proposées, à chacune des 6 classes, dans le Gymnase, les 17, 18 et 20 juin dans le cadre de la Journée Olympique. Les 5 équipes de chaque classe, représentant chacune un pays des 5 continents, en sont reparties ravies et avec une médaille pour chaque participant.

Le mercredi 26 juin a eu lieu la fin des cours de Multisports Baby qui cette année a enregistré la participation de 11 enfants de 3-4 ans et de 12 de 4-5 ans. Les inscriptions à ces cours très demandés pour la saison 2024-2025 sont déjà ouvertes (contactez Patrick au 07 77 36 32 66).

Ensuite, du lundi 08 au vendredi 12 juillet, 11 enfants de 4 à 8 ans et 17 de 8 à 12 ans ont participé au stage multisports, stage où les Grands jeux ont connu toujours autant de succès ainsi que la sortie VTT ou la Chasse au Trésor. Lors du goûter de clôture, rendez-vous a été donné pour le prochain stage qui aura lieu du 21 au 25 octobre 2024.







Et à peine les vacances commencées, l'heure est déjà venue de préparer la saison 2024-2025, saison pour laquelle l'ASM et ses 11 sections vous proposent pas moins de 19 activités, dont une toute nouvelle : le Grappling (Jiu Jitsu Brésilien).



Pour toute information sur toutes ces activités, vous trouverez ci-contre les coordonnées des personnes à contacter pour en savoir plus et aussi venir au **Forum** Associatif qui se tiendra le **dimanche 08 septembre de 10 h à 13 h** dans le gymnase des Gravelins.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

ASM
Association Sportive de Marolles

A.S.M GRAPPLING

Jui Jistu Bresilien–Luta Livre

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un cours de **Grappling** pour enfants de **6 à 9 ans** sur notre commune de Marolles-sur-Seine.



Dans un cadre parfait pour la pratique de nos activités favorites. Venez découvrir, approfondir ou devenir champion de **Grappling**.

Le **Grappling** est un art inspiré des disciplines les plus populaires, soit la Lutte olympique, et le Jiu Jitsu Brésilien et la Luta Livre.

Ouvert pour les enfants de **6 à 9 ans** et tous niveaux. Un accueil professionnel et avenant vous est assuré. Des stages sont proposés avec divers intervenants extérieurs spécialistes des sports de percutions, de préhensions et projections.

Le grappling est LE sport de combat qui développe la domination de la technique sur la force brute. La domination technique s'effectue par des clefs articulaires, compressions musculaires effectués debout ou avec une prédominance du travail au sol.

HORAIRES

Mercredi : 18h00 - 19h00
Samedi : 11h00 - 12h00
Tarif : 100€ / an



Vous pourrez nous retrouver au Forum des associations le 08 septembre 2024 au gymnase de Marolles-sur-Seine afin de répondre à toutes vos interrogations ou nous contacter par mail : **grappling.marolles@gmail.com** ou par téléphone, Samir au 07.69.19.61.82 / Romain au 07.60.69.96.62

A.S.M TAI-CHI & YOGA

Nous avons changé de nom et de logo !

L'année 2023-2024 s'est achevée fin juin après une Assemblée Générale le 11 juin avec 47 participants plus 6 représentés par des pouvoirs et un apéro-dinatoire fort sympathique .

Mais déjà la saison prochaine se profile à l'horizon de septembre, vous pouvez vous inscrire ou vous réinscrire :

- au Forum des Associations le dimanche 8 septembre de 10h à 13h au gymnase des Gravelins
- au début des premiers cours qui reprennent tous la semaine du 16 septembre .

On vous propose 7 cours de Tai Chi, 1 de Tai Chi Musculation, 1 de Body Ball et 2 cours de Yoga avec les horaires suivants :

TAI CHI

-lundi 18 à 19H : 2 cours simultanés dont 1 plus recommandé aux débutants
-lundi 19 à 20H : 1 cours
-mardi 10H à 11H : 1 cours
-mardi 18H15 à 19H15 : 1 cours
-jeudi 10H15 à 11H15 : 1 cours
-jeudi 11H30 à 12H30 : 1 cours débutants

TAI CHI MUSCULATION

-mardi de 19H15 à 20H15 : 1 cours

BODY BALL

-jeudi de 9H à 10H : 1cours

YOGA

-jeudi 17H45 à 19H15 : 1 cours
-jeudi 19H30 à 21H : 1 cours

CHLOE remplace ADELINE en tant que professeur de YOGA

BONNES VACANCES A TOUS

A.S.M FOOTBALL

Fin de saison pour l'ASM OCM Football de Marolles



Dimanche 23 juin, sous un soleil radieux, 175 personnes (joueurs et parents) se sont retrouvées pour le traditionnel pique-nique de fin de saison.

La matinée a commencé par un tournoi familial, regroupant 110 participants (du jamais vu au club) répartis en 8 équipes mixtes enfants / parents qui se sont opposées dans une bonne humeur générale et où l'on a vu l'émergence de graines de champion chez les mamans.

S'en est suivi le tirage de la tombola pour le gain du maillot de Chelsea offert par Christopher NKUNKU, c'est Lucas Gleizes joueur en U8-U9 qui est en l'heureux gagnant.

Puis, avant de commencer les festivités, la tenue de l'assemblée générale du club s'est déroulée en présence de Adeline Farge et Michèle Honderlik représentant la commune et de Nelly Hardy et Evelyne Bottelli représentant le bureau de l'A.S.M.

Après les mots de bienvenue et de remerciements du président, les bilans moral et financier ont été approuvés par l'assemblée tout comme le montant des cotisations 2024-2025.



Le Comité Directeur a ensuite élu un nouveau bureau :

Président : *Frédéric Fontaine*

Vice-président : *Jean-Brice Pellerin*

Secrétaire : *Bilal Benhamed*

Secrétaire adjoint : *Patrick Le Floc'h*

Trésorier : *Nathalie Fontaine*

Trésorier adjoint : *Michèle Honderlik*

Les catégories suivantes ont été reconduites pour la saison 2024 – 2025 : U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 – U12/U13 – Anciens et **la création d'une équipe U14** pour permettre à nos jeunes de continuer leur aventure footballistique sous leurs couleurs habituelles.

Vous pouvez nous retrouver au stade (Info sur les Entrainements) :



Vétérans : le mercredi de 19 h 30 à 21 h 30

Reprise-le Mercredi 21 Août

U14 : le mardi et le jeudi de 19 h 30 à 21 h 00

Reprise-le Mardi 27 Août

U12 – U13 : le lundi de 18 h 00 à 19 h 30 et le Vendredi de 18 h 00 à 19 h 30

Reprise-le Lundi 02 Septembre

U10 – U11 : le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 et le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30

Reprise-le Mardi 03 Septembre

U8-U9 : Mercredi de 17 h 00 à 18 h 30

Reprise-le Mercredi 04 Septembre

U6-U7 : Mercredi de 16 h 30 à 18 h 00

Reprise-le Mercredi 04 Septembre

Si l'aventure vous tente et pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez soit contacter notre secrétaire **Bilal au 06 51 37 62 47**, soit venir **au forum associatif au gymnase le dimanche 08 septembre de 10h à 13h** et au stade aux jours et horaires d'entraînement où nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Le Comité de Direction

A.S.M TENNIS

Tournoi Journée Familles et Assemblée Générale

Le mois de Juin a été riche en évènements au club de Tennis.





Dimanche 02 juin, les jeunes tennismen ont participé aux tournois internes club qui ont été remportés par Lenny chez les Petits et par Nael chez les Grands.

Cette journée a également été l'occasion du tirage au sort de la tombola lancée en avril pour laquelle 552 tickets avaient été vendus par les adhérents. Un grand merci aux sociétés qui y ont offert des entrées gratuites et surtout à ARM de Marolles pour ses 3 bien jolis lots offerts.

Et toujours ce même dimanche, adhérents et parents des jeunes se sont réunis autour d'un pique-nique dans une ambiance très conviviale.

Pour une première, cette journée « Famille et Tournois » a été une réussite et rendez-vous a déjà été pris pour la saison prochaine.

La saison sportive s'est ensuite terminée le jeudi 27 juin par l'Assemblée Générale de la section. Cette A.G. a fait état de 23 licenciés dont 17 Jeunes de 5 à 11 ans sur les cours du jeudi et de 2 Femmes + 3 Hommes sur les cours du samedi matin, d'un bilan financier peu déficitaire et bien moins que les années passées grâce aux ventes de chocolats, de la tombola et la journée Famille.

L'ensemble des membres du bureau ont été reconduits dans leur fonction avec toujours Alexandre GROS à la présidence.

Pour la reprise des activités, rendez-vous vous est donné le dimanche 08 septembre au Forum Associatif de 10 h à 13 h au Gymnase, le Jeudi 12 Septembre de 17 h 15 à 20 h pour la reprise des cours des Enfants et le samedi 14 septembre de 9 h à 11 h au Gymnase pour ceux des Adultes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Patrick (Secrétaire) au 07 77 36 32 66 ou Alexandre (Président) au 06 47 18 84 49.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

ATRIUM

Deuxième festival d'Art Contemporain









Le deuxième festival d'Art Contemporain organisé par l'association Atrium a fermé ses portes au soir du 14 juillet.

Ayant pour thème cette année, le graphisme, il a été inauguré le vendredi 28 juin 2024 regroupant les artistes , la municipalité et de nombreux visiteurs éblouis par la qualité des œuvres présentées.

Ces derniers ont ainsi pu admirer la graphisme sous toutes ses formes allant de la peinture animalière au pastel , au tuning, à l'impression sur vêtements et chaussures, au collage, aux dessins au bic et à la photographie d'art.

L'œuvre emblématique était une fresque dessinée par Jacques Loret, artiste marollais, et qui a été ensuite peinte par une multitudes de mains marollaises qui auront ainsi participé à la réalisation de celle-ci. Elle sera par la suite installée dans la salle des fêtes où ses couleurs vives égailleront le mur.

Même si les conditions d'installation n'étaient pas au maximum à cause des élections législatives anticipées, plus de 350 visiteurs ont parcouru la salle d'exposition et plusieurs ventes ont eu lieu.

Merci aux artistes, à la municipalité et aux services techniques pour leur aide, à ARM Répar qui a prêté un véhicule pour le transport des supports d'exposition et à la GRS pour sa prestation lors de l'inauguration.

L'association Atrium vous donne rendez-vous en octobre 2024 pour le second salon de peinture à la salle des fêtes et pour le troisième festival à l'été 2025.

A.S.M TAIKIBUDO

Nous voici déjà en fin d'année sportive, année riche en échange technique, avec une participation active aux différents stages et une assiduité soutenue jusqu'au dernier cours. Quelques promotions bien méritées pour des élèves de longue date et qui représentent bien l'état d'esprit du Taikibudo.







La remise des diplômes de fin de saison est toujours un moment riche en émotion car on réalise le travail de toute une année et on ne connait pas encore ceux qui seront présents à la rentrée de septembre. L'assemblée générale du 18 juin s'étant bien passée, avec la présence de Patrick Lefloch président de l'ASM, d'Adeline Farge adjointe au sport, Denis Gauchard fondateur du Taikibudo, Arnaud trésorier et Sophie qui nous rejoint au bureau en tant que secrétaire. José toujours là pour m'assister auprès des enfants. Je remercie également les parents d'avoir été présents à la réunion de fin d'année pour les remises de diplômes de leurs enfants. Un pot de l'amitié a conclus cette fin de saison.

Farid Merouk
Président de la section Taikibudo

A.S.M TENNIS DE TABLE



Baby-Ping :

La saison 2023/2024 aura permis le lancement de la section « baby-ping » permettant aux jeunes de 5 à 8 ans de s'initier au tennis de table. Le dernier cours aura été l'occasion de remettre un diplôme à nos jeunes joueurs pour leurs progrès réalisés cette année. L'expérience se poursuivra en septembre le mardi entre 18h15 et 19h avec de nouveau jeux au programme**. Inscriptions au 06 88 29 46 64** (places limitées).

Juniors :

Nos jeunes ont été engagés sur l'ensemble des compétitions UFOLEP A et B sur la saison. Le travail réalisé lors des entraînements a porté ses fruits puisque le club de Marolles a été représenté sur ces compétitions au niveau Départemental, Régional et National. De belles réussites individuelles mais aussi collectives au travers des matchs en Double ou en Equipe :



<u>Coupe Départementale Jean-Louis Bresse</u> :

Antoine Jacq Boyer & Vincent Boutin en MINIMES

Ryan Chappe & Enzo Li en CADETS



<u>Critériums Nationaux B à Méricourt les 27 & 28/04</u> :

Benjamins : Téo Laumonier (1/16 de finale en simple & 4ème en double)

Minimes : Kenza Delhoum (3ème en simple Filles)

Clara Mausse (¼ de finale en simple), Mathys Macquet (1/8 de finale en simple & ¼ de finale en double), Enzo Li (1/8 de finale en simple)





<u>Critériums Nationaux A (UFOLEP / FFTT) à Guéret les 18 & 19/05</u> :

Benjamins : Téo Laumonier (1/8 de finale en simple)

Minimes : Clara Mausse (2ème en double et 3ème en simple Filles)

Kenza Delhoum (4ème en simple Filles), Mathys Macquet (1/8 de finale en simple & 1/8 de finale en double)

Séniors : Baptiste Ansola (Entraineur : 1er en simple et 3ème en double)

Adultes :

Participation au Championnat Départemental UFOLEP par équipes (Division d'honneur et D1)

Ouvert à tous : En attendant la rentrée, RDV au gymnase de Marolles le **dimanche 25 août de 10h à 12h** pour une session libre et gratuite afin d'échanger quelques balles **en famille ou entre amis**

Inscriptions au 06 88 29 46 64

Vous pourrez aussi nous retrouver le 8 septembre au Forum des Associations pour tous renseignements complémentaires et créneaux d'entraînements disponibles.

Bonnes vacances à tous !

MANIFESTATIONS







Etat civil

Mariages



Le 01 juin 2024
M. Layadi
et Mme Bouheddi



Le 15 juin 2024
M. Marcelin
et Mme Vilmiaire



Le 29 juin 2024
M. Debonnaire
et Mme Bertin

Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, Christelle SAVOURAT, David AMATO **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)